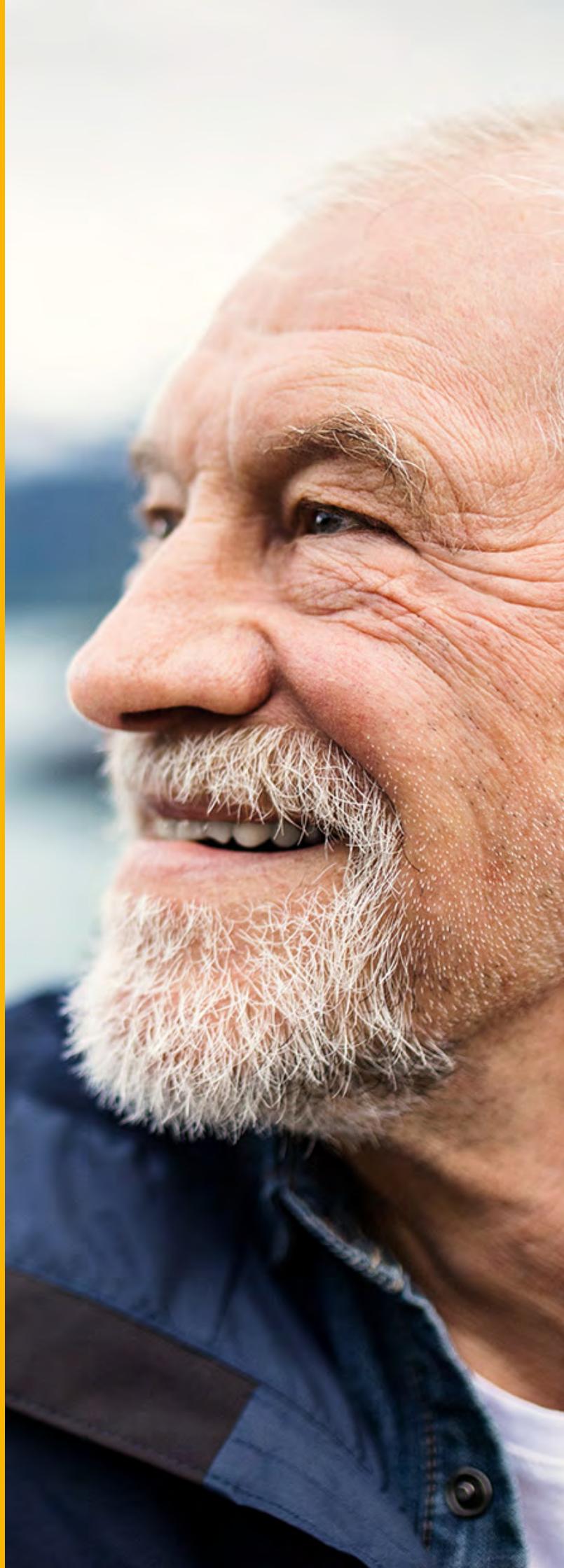


groupe **mutuel**

Les informations de l'exercice 2022

Groupe Mutuel
Prévoyance-GMP



L'exercice 2022 en bref

Le 2^e pilier fait face à la crise

Alors que l'année précédente avait offert au 2^e pilier d'excellentes perspectives de rendements, l'année 2022 a rappelé les fondamentaux de cette activité: une vision à long terme et la constitution de réserves appropriées durant les périodes fastes, pour absorber les fluctuations de valeur des marchés. Avec la guerre en Ukraine et son fort impact, le retour en force de l'inflation et la soudaine hausse des taux pourtant tant attendue, un tournant brutal a été enregistré, auquel GMP a pu faire face grâce à une saine politique de gestion de la fondation.

La sécurité des avoirs de retraite a toujours fait office de priorité. Un degré de couverture élevé marque non seulement une capacité importante à respecter les engagements envers les assurés, mais permet également de traverser les périodes agitées en limitant les difficultés. Ainsi, Groupe Mutuel Prévoyance-GMP a conservé un degré de couverture de 105,25% au 31 décembre 2022, malgré un résultat des placements de -9,35%. Les engagements demeurent ainsi entièrement couverts.

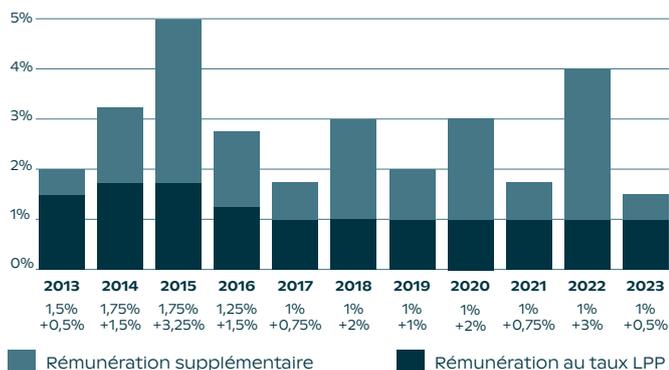
Degré de couverture selon l'art. 44 OPP2

au 31.12.	2022	2021
Total de l'actif	2 554 808 404	2 630 202 201
Engagements	-96 381 127	-64 647 500
Compte de régularisation passif	-23 568 221	-27 171 611
Réserve de cotisations des employeurs	-16 771 540	-15 906 244
Fortune disponible au 31.12.	2 418 087 516	2 522 476 847
Capitaux de prévoyance des actifs et des rentiers	2 230 098 428	2 008 106 637
Fonds libres des affiliés	7 455 228	8 184 623
Provisions techniques	59 976 616	132 876 616
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	2 297 530 272	2 149 167 876
Degré de couverture	105,25%	117,37%

Une rémunération élevée des avoirs

A fin 2021, le Conseil de fondation avait décidé de réserver une part du résultat de l'exercice pour l'attribution d'intérêts supplémentaires dans années à venir. C'est la raison pour laquelle les assurés reçoivent en 2022 un intérêt total de 4%, composé du taux minimal LPP de 1% et d'un excédent de 3%. Pour 2023, les assurés recevront un intérêt de 1,5%, dont une attribution de 0,5% d'excédent tiré de la provision disponible. Cette approche place Groupe Mutuel Prévoyance-GMP parmi les fondations collectives qui ont distribué les taux d'intérêt les plus élevés depuis dix ans, avec une moyenne de 2,8%.

Taux d'intérêt attribué sur l'épargne totale des assurés



Une percée significative en Suisse alémanique qui se poursuit

Après l'année 2021 record, le succès des activités commerciales s'est à nouveau confirmé, avec la conclusion de 342 nouveaux contrats, représentant un volume de primes annuelles de CHF 10,2 millions. Fait plutôt réjouissant, les 30% de la croissance du chiffre d'affaires ont été obtenus en Suisse alémanique, ce qui renforce la dimension nationale de Groupe Mutuel Prévoyance-GMP.

Le retour à l'assemblée générale des délégués

Après deux années marquées par des assemblées générales tenues par correspondance, nous avons été heureux de revoir nos délégués en 2022. Cette rencontre représente une occasion unique de présenter nos activités et d'entendre les souhaits des représentants de chacune des entreprises affiliées. Nous espérons donc que nos délégués seront présents en nombre, le 12 juin 2023 à Sion, pour la prochaine assemblée générale.

ESG - Des investissements durables et responsables

L'audit annuel de Conser SA, expert indépendant, a confirmé l'évolution positive de la méthodologie d'investissement, avec une amélioration de la note: GMP a obtenu un A pour son portefeuille global, contre un A- en 2021 (l'échelle de notation allant de A+ à D, l'indice de référence restant à B+). Toutes les classes d'actifs du portefeuille contribuent à l'amélioration de l'évaluation. La mise en place pratique se base sur différents principes.



1. Adhésion

GMP fait partie de l'association Swiss Sustainable Finance (SSF). Celle-ci établit publiquement l'engagement de la fondation sur les questions de durabilité et permet d'accéder aux derniers développements concernant la gestion des capitaux. Une collaboration est effective avec ISS (Institutional Shareholder Services) pour l'accès aux notations ESG de l'univers global d'investissement.

2. Exercice du droit de vote

L'exercice du droit de vote aux assemblées générales des sociétés suisses s'effectue en appliquant les recommandations de votes de la Fondation Ethos. Les questions climatiques jugées peu ambitieuses et manquant de transparence ont été refusées.

3. Engagement

GMP est membre du groupement d'engagement d'ISS pour le dialogue actionnarial. Le soutien de la fondation a été apporté dans des démarches envers 13 sociétés avec des pratiques à fort potentiel d'amélioration.

4. Exclusions

La liste de recommandations d'exclusions de l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR) a été élargie et est toujours suivie et appliquée.

5. Orientation climatique

Les émissions de CO₂ sont inférieures de 42% par rapport à l'indice de référence, alors que l'intensité carbone se situe 37% en dessous. La baisse des émissions de CO₂ du portefeuille atteint plus de 15% depuis la fin 2021. L'exposition aux énergies fossiles a été réduite à 1,3% du portefeuille (contre 1,6% en 2021). Cette exposition est composée majoritairement de sociétés en transition énergétique. GMP est ainsi sur une trajectoire qui peut actuellement être considérée comme conforme aux objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.

6. Autres aspects de durabilité

L'association indépendante «Alliance Climatique Suisse» confirme les bonnes pratiques de GMP en matière d'investissement responsable: GMP passe dans la catégorie «Good Practice», avec la mention «Nettement mieux», pour faire partie des 30% des caisses de pension les mieux évaluées.

Comptes annuels 2022 – Résumé

Le total des cotisations des salariés et des employeurs s'élève à CHF 186 543 091.-, en progression de 6,76% par rapport à l'exercice précédent. Le résultat des activités de placement reflète l'évolution simultanée et négative des différents véhicules de placement, avec une perte de valeur de CHF 251 860 644.-. Les frais administratifs et commerciaux s'élèvent à CHF 12 357 572.- et représentent 6,62% des cotisations de l'exercice, taux en légère baisse par rapport à l'exercice précédent. L'objectif de la réserve de fluctuation de valeur correspond à 16,25% des fonds liés, contre 14,57% à la fin de l'exercice précédent. Avec un solde disponible de CHF 120 557 244.- au 31 décembre 2022, l'objectif de réserve de fluctuation de valeur est atteint à hauteur de 32,3%. L'excédent de charges de l'exercice s'élève à CHF 252 751 727.-. Il est couvert par la dissolution des fonds libres à hauteur de CHF 60 208 971.- et par la dissolution partielle de la réserve de fluctuation de valeur de CHF 192 542 756.-. Au 31 décembre 2022, le total du bilan atteint CHF 2 554 808 404.-, en baisse de 2,87%.

Bilan

Actif en CHF	31.12.2022	31.12.2021
Placements	2 485 256 080	2 536 544 008
Liquidités opérationnelles	44 136 881	69 776 781
Réalisables	20 666 541	19 420 097
Comptes de régularisation actif	4 748 902	4 461 316
Total de l'actif	2 554 808 404	2 630 202 201

Passif en CHF	31.12.2022	31.12.2021
Engagements	96 381 127	64 647 500
Comptes de régularisation passif	23 568 221	27 171 611
Réserves de cotisations des employeurs	16 771 540	15 906 244
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	2 297 530 272	2 149 167 876
Réserve de fluctuation de valeur	120 557 244	313 100 000
Capital de fondation / Fonds libres	0	60 208 971
Total du passif	2 554 808 404	2 630 202 201

Compte d'exploitation

en CHF	2022	2021
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	477 208 423	413 480 450
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-345 438 463	-303 307 804
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations	-149 593 669	-191 162 395
Produits de prestations d'assurance	44 092 153	19 212 739
Charges d'assurance	-15 112 286	-13 983 659
Résultat net de l'activité d'assurance	11 156 156	-75 760 670
Résultat net des placements	-251 860 644	153 904 674
Autres produits	310 332	294 097
Frais d'administration	-12 357 572	-11 818 018
Excédent de produits / charges avant constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeur	-252 751 727	66 620 083
Dissolution / constitution de la réserve de fluctuation de valeur	192 542 756	-41 300 000
Excédent de charges (-) / produits (+)	-60 208 971	25 320 083

Activités d'investissement

La gestion des différents types d'actifs durant l'année 2022 a dégagé un rendement des capitaux de -9,4% net de frais. A titre de comparaison, l'indice de référence affiche -10,2%. Cette surperformance provient principalement des actions suisses et des obligations en francs suisses. Ce résultat est également à comparer avec les indices LPP25 et LPP40 de Pictet qui affichent des moins-values de -14,1% et -14,8%.

Conformément aux dispositions de la norme Swiss GAAP RPC 26, les actifs de la fondation sont évalués à la valeur de marché. La gestion alternative est composée de Private Equity et de Private Debt. Les rendements absolus concernent les produits structurés défensifs, les hypothèques, les capitaux garantis, les prêts et la microfinance.

La performance réalisée est calculée selon la méthode MWR (Money Weighted Return).

Répartition des placements

au 31.12.	2022	
Disponible pour placements et placements sur le marché monétaire en CHF	157 662 107	6,3%
Disponible pour placements et placements sur le marché monétaire en devises étrangères	19 154 103	0,8%
Obligations en CHF	600 045 889	24,1%
Obligations en devises étrangères couvertes en CHF	127 068 423	5,1%
Obligations en devises étrangères	131 385 392	5,3%
Actions suisses	294 653 184	11,9%
Actions étrangères	437 706 880	17,6%
Immeubles détenus en Suisse en exploitation	250 942 250	10,1%
Immeubles détenus en Suisse en construction	14 615 895	0,6%
Placements immobiliers indirects en Suisse	179 390 625	7,2%
Gestion alternative	83 039 002	3,3%
Rendements absolus	189 592 331	7,6%
Total	2 485 256 080	100,0%

Performance par type d'actif (nette de frais)

	2022 Performance Indice de référence	Perfor- mance réalisée
Actions suisses (SMI Expanded avec dividendes)	-16,21%	-14,61%
Actions étrangères (Composite)	-18,01%	-18,16%
Obligations en francs suisses (SBI AAA-BBB Total return)	-12,10%	-8,85%
Obligations couvertes en CHF (Barclays Global Aggregate hedgé en CHF)	-13,71%	-15,16%
Obligations en monnaies étrangères (Composite)	-15,05%	-12,55%
Private Equity (MSCI World +2%)	8,00%	9,02%
Private Debt (Libor CHF 12 mois +3%)	2,33%	1,37%
Rendement absolu (taux minimum LPP)	1,00%	-1,67%
Immobilier direct (3,5% en 2022 contre 3,5% en 2021)	3,50%	5,57%
Immobilier indirect (SXI Real Est. Funds TR Index)	-15,17%	-10,72%
Liquidités (JPM Cash Index CHF 3 mois)	-0,87%	-3,52%
Total	-10,24%	-9,35%

Objectif et calcul de la réserve de fluctuation de valeur

	2022	2021
Réserve de fluctuation de valeur au 01.01.	313 100 000	271 800 000
Constitution / dissolution	-192 542 756	41 300 000
Réserve de fluctuation de valeur au 31.12.	120 557 244	313 100 000
Objectif de la réserve de fluctuation de valeur en % des engagements	16,25%	14,57%
Objectif de la réserve de fluctuation de valeur en CHF	373 300 000	313 100 000

La réserve de fluctuation de valeur est constituée pour couvrir les risques spécifiques du marché en vue de réaliser durablement les prestations promises. Son objectif doit permettre d'atteindre un niveau de sécurité de 99,75% (99,85% en 2021) compte tenu du rendement attendu et de la volatilité de chaque catégorie de placement, en tenant compte du gain de diversification. Au 31 décembre 2022, la réserve de fluctuation de valeur n'est pas entièrement constituée.

Provisions techniques

au 31.12.	2022	2021
Provision pour écart de taux de conversion	34 176 616	34 176 616
Provision pour fluctuation des risques et frais	9 700 000	9 700 000
Provision pour intérêts supplémentaires	9 800 000	53 400 000
Provision pour attribution intérêts futurs	6 300 000	35 600 000
Total des provisions techniques	59 976 616	132 876 616

Le règlement sur les passifs de nature actuarielle régit la constitution des provisions. La provision pour écart de taux de conversion est constituée en vue de préfinancer les coûts des mises à la retraite ordinaire ou anticipée résultant de l'application d'un taux de conversion réglementaire supérieur au taux de conversion correspondant aux bases techniques utilisées. La provision pour fluctuation des risques et frais est destinée à compenser les variations et différences entre les coûts effectifs et les primes facturées pour les risques et les frais.

Bases et organisation

Groupe Mutuel Prévoyance-GMP est une fondation de prévoyance collective organisée en fondation commune, semi-autonome de type primauté de cotisations, de siège social à Sion. La fondation est enregistrée sous le numéro 304 083 auprès de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale (AS-SO) et du Fonds de garantie LPP. Les organes de la fondation sont le Conseil de fondation, l'Assemblée des délégués et l'Organe de révision. Le Conseil de fondation est l'organe suprême de la fondation. L'Assemblée des délégués nomme et révoque le Conseil de fondation et les suppléants. Elle prend connaissance du rapport annuel du Conseil de fondation.

Conseil de fondation

Mme Karin Perraudin, Présidente¹
M. Bruno Pache, Vice-Président¹
M. Patrick Varone, Secrétaire¹
M. Marc-Etienne Berdoz, Membre
Mme Stéphanie Emery Haenni, Membre
M. François Frezza, Membre
Mme Patricia Lorenz, Membre
M. Stéphane Roduit, Membre
M. Thierry Rosset, Membre
M. Benoît Schoechli, Membre
¹signatures collectives à deux

Représentants des fondateurs, hors conseil

M. Fabio Naselli Feo
M. Nicolas Debons, jusqu'au 30 juin 2022
M. Fabrice Constantin, dès le 1^{er} juillet 2022

2022 - Modifications des règlements

Le règlement des frais administratifs a été adopté le 26 septembre 2022 par le Conseil de fondation, le règlement d'organisation et le règlement de signature le 14 décembre 2022.

Les règlements de prévoyance et de placement du 14 décembre 2022 prennent effet au 1^{er} janvier 2023.

Le rapport de gestion 2022 est disponible au téléchargement sur le site internet, à l'adresse www.groupemutuel.ch/rapportLPP. Il peut aussi être commandé par mail à l'adresse lpp@groupemutuel.ch

Effectif

Employeurs affiliés au 31.12	2022	2021
	2 802	2 735
Membres actifs au 31.12.	2022	2021
Hommes	11 465	10 790
Femmes	10 398	9 492
Total	21 863	20 282
Nombre de personnes ayant cotisé au cours de l'exercice	27 264	25 143
Bénéficiaires de rentes au 31.12.	2022	2021
Rentes de vieillesse	1 303	1 189
Rentes de conjoints / partenaires	113	105
Rentes d'invalidité	400	378
Rentes d'enfants (de retraités ou d'invalides)	191	192
Rentes d'orphelins	55	48
Rentes de conjoint divorcé	1	1
Total	2 063	1 913

Reprise de Credit Suisse par UBS

En date du 19 mars 2023, le rachat de Credit Suisse par UBS a été annoncé par les autorités suisses. Ce rachat par échange d'actions a valorisé les actions Credit Suisse à CHF 0,76 (au cours du 17 mars). L'exposition de la fondation au bilan de Credit Suisse était négligeable avant cette annonce (moins de 0,1% de la fortune). Le dépôt titres de GMP auprès de Credit Suisse est hors bilan de la banque, et les opérations bancaires usuelles ne sont pas touchées. Le risque résiduel est donc faible. Le portefeuille déposé est très liquide et peut être transféré en tout temps.

Administrateur: